



HAL
open science

Autonomie alimentaire en concentrés et fourragère

Floriane Fages, Raphaël De Villotreys, Guillaume Martin

► **To cite this version:**

Floriane Fages, Raphaël De Villotreys, Guillaume Martin. Autonomie alimentaire en concentrés et fourragère: Définition. INRAE. Dictionnaire d'agroécologie, , 2016, 10.17180/ktrg-fx25 . hal-03684287

HAL Id: hal-03684287

<https://hal.inrae.fr/hal-03684287>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Autonomie alimentaire en concentrés et fourragère

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/autonomie-alimentaire-en-concentres-et-fourragere/

Date de la dernière mise à jour : 05/08/2016

Les auteurs :

Floriane Fages, Raphaël de Villotreys, Guillaume Martin,

L'autonomie alimentaire dans un élevage est évaluée par le rapport entre les aliments (fourrages, grains, tourteaux, etc...) produits sur la ferme, et les aliments nécessaires à l'alimentation du bétail (exprimés en unités massiques, énergétiques, ou protéiques) pour assurer un objectif de production et des objectifs socio-économiques (travail, coûts de production) fixés par l'éleveur. Développer l'autonomie revient à limiter l'utilisation d'intrants alimentaires en maximisant le lien entre le sol et le troupeau, et en valorisant au mieux les ressources alimentaires (fourrages, grains) produites sur l'exploitation. Il s'agit d'un objectif agroécologique visant à améliorer les performances agronomiques, écologiques et économiques de l'exploitation agricole. L'autonomie n'est pas un indicateur d'efficacité des systèmes d'élevage mais une composante de la sécurité de l'élevage face aux aléas. Viser l'autonomie alimentaire revient donc à développer une stratégie de gestion des risques économiques et climatiques. L'autonomie alimentaire se décompose en deux éléments : l'autonomie fourragère et l'autonomie en concentrés.

L'**autonomie fourragère** s'évalue par le rapport entre la part des aliments grossiers (fourrages verts, fourrages déshydratés, pailles et certains sous-produits agroalimentaires fibreux) produits sur la ferme et consommés par le troupeau, sur la totalité des aliments grossiers consommés par le troupeau (en unités massiques, énergétiques, ou protéiques). L'autonomie fourragère peut être gérée en ajustant son système de production par une intensification des surfaces fourragères (optimisation de la fertilisation azotée, introduction de cultures dérobées...) ou par un réajustement de l'équilibre sol-troupeau (diminution du chargement, valorisation du pâturage, adéquation entre les périodes de demande et de production des fourrages...).

L'**autonomie en concentrés** s'évalue par le rapport entre la part de concentrés produits sur l'exploitation agricole (aliments riches en énergie, protéines, ou vitamines distribués aux animaux en complément des aliments grossiers visant à compléter et équilibrer le régime alimentaire de base) sur la totalité des concentrés consommés par le troupeau (en unités massiques, énergétiques, ou protéiques). L'autonomie en concentrés vise à limiter les coûts de production et à améliorer la traçabilité des aliments distribués au bétail. Atteindre l'autonomie en concentrés peut nécessiter un équipement important (silos de stockage, cellules ventilées, aplatisseur...). Cette autonomie dépend des possibilités de cultures sur les terres, des potentiels de production, de la nature des fourrages de la ration, et de la productivité du cheptel.

Références à explorer

Capitain M., *et al.*, 2003. Autonomie alimentaire des élevages bovins laitiers. Rencontres Recherches Ruminants, 10, pp 89-92.

Decruyenaere V., Jamar D., Turlot A., 2014. Autonomie : Définition et concepts généraux. Centre wallon de Recherches agronomiques, 32 p.

Grolleau L., Falaise D., Moreau J.-C., Delaby L., Lusson J.-M., 2014. Autonomie et productivité : évaluation en élevages de ruminants grâce à trois indicateurs complémentaires. Journées AFPF, 25-26 Mars 2014, pp 17-24.

Paccard P., *et al.*, 2003. Autonomie alimentaire et bilans minéraux des élevages bovins laitiers selon les systèmes de production. Fourrages, 174, pp 243-257.

Rouille B., *et al.*, 2014. L'autonomie alimentaire des élevages bovins français. Oilseeds and fats, Crops and Lipids (OCL), 21(4). 5p. DOI 10.1051/ocl/2014017

Pour partager ou citer cette définition

Floriane Fages, Raphaël de Villotreys, Guillaume Martin, 2022.

Autonomie alimentaire en concentrés et fourragère : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/ktrg-fx25>